



Cahier d'acteur n°168

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

LGV POCL : L'Avenir passe par Orléans !

Jeune Chambre Economique d'Orléans

Association réunissant 54 membres et 15 postulants en 2011

Dans les 3 premières JCE de France

Quelques actions majeures de la JCEO :

- Le Salon Emploi Senior
- Osez citoyens !
- La Thermographie aérienne de l'agglomération orléanaise
- La création de la crèche interentreprises "Les petits chaperons rouges"

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



Jeune Chambre Economique d'Orléans

23, Place du Martroi

45000 ORLEANS

orleans@jcef.asso.fr

www.jce-orleans.com

Affiliée à la Jeune Chambre

Économique Française (JCEF)

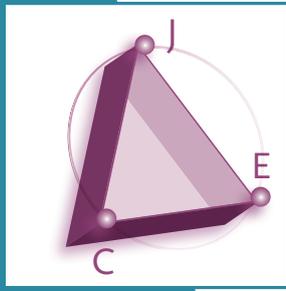
Association reconnue d'utilité

publique par décret du 10 juin 1976

La Jeune Chambre Economique d'Orléans ce sont des hommes et des femmes, de 18 à 40 ans, d'horizons politiques, religieux et professionnels différents, réunis en association loi 1901 et désireux de jouer un rôle actif dans la vie de notre Cité, de notre région et de notre pays.

Notre volonté est d'améliorer les conditions de vie de l'Humanité en apportant nos forces et nos compétences au service de la société à travers l'animation de la collectivité dans les domaines économiques, environnementaux, sociaux, culturels... Par nos actions, nous nous inscrivons comme le premier mouvement international de formation des jeunes à la prise de responsabilités pour des changements positifs.

*Notre association exprime, à travers ce cahier d'acteur, sa mobilisation en faveur de la réalisation de la Liaison à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand- Lyon (POCL) et soutient les tracés **Ouest et Ouest-Sud**. Ces deux projets s'inscrivent comme un facteur vital pour le rayonnement de la Cité d'Orléans, une opportunité pour l'ensemble de ses citoyens et un outil de développement pour la Jeune Chambre Economique d'Orléans.*



Dans notre association, nous appliquons une méthodologie qui vise à s'assurer de la viabilité d'un projet, il s'agit du triangle jeune chambre qui doit déterminer l'intérêt pour la Cité, pour la JCE et pour l'individu.

Ainsi le passage de la LGV à Orléans, grâce aux tracés ouest et ouest sud représente un intérêt pour la Cité, pour l'individu et pour la Jeune Chambre Economique :

Un atout supplémentaire pour le rayonnement de la Cité d'Orléans

La Jeune Chambre Economique d'Orléans constate avec enthousiasme que le projet de LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon est inclus dans le programme supplémentaire de 2 500 kilomètres de lignes à grande vitesse figurant dans la loi Grenelle 1 du 5 août 2009 et souligne que "relier Orléans au réseau à grande vitesse" est aujourd'hui une priorité pour notre Cité.

Inscrire la ville d'Orléans sur le parcours de la LGV constitue en effet un moyen de **désenclaver le territoire Centre France** (Centre, Auvergne, Limousin), en le rendant plus visible, plus accessible et plus attractif aux yeux des autres régions de France, de l'Europe et du

Monde. La capitale de la Région Centre souffre depuis de nombreuses années d'être déconnectée du réseau français et européen à grande vitesse et il est désormais impensable pour notre Cité d'en rester à l'écart plus longtemps. A l'instar de villes telles Rennes, Tours ou Montpellier, l'aire urbaine d'Orléans compte 415 000 habitants et doit, comme elles, faire partie du réseau LGV.

Ainsi reliée au tissu ferroviaire grande vitesse, Orléans bénéficiera d'un rayonnement régional, national, européen et international formidable et notre ville sera **à la hauteur de sa réputation de capitale régionale et de son image de ville moderne.**

Des opportunités pour l'ensemble des citoyens d'Orléans

L'implantation de la LGV à Orléans offre à tous les citoyens une ouverture **sur les grandes villes de France et d'Europe**. Les déplacements de chacun au départ ou à l'arrivée de notre Cité, pour des raisons personnelles ou professionnelles, seront facilités et seront plus rapides qu'aujourd'hui avec les tracés Ouest et Ouest Sud :

- Le Grand Paris et ses aéroports ne seront plus qu'à 40 minutes, pour Orly et 1h05 pour Roissy en TGV au départ d'Orléans alors qu'il faut environ 50 minutes pour rejoindre simplement la gare d'Austerlitz actuellement.
- Des allers-retours entre Orléans et Lyon seront possibles sur une même demi-journée, alors que les

trains existants relient ces deux villes en 4h30 heures aujourd'hui pour les trajets directs.

- C'est également un accès favorisé aux villes situées en Auvergne (Clermont-Ferrand, Vichy, Montluçon...), en Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Roanne, Saint-Etienne...), aux domaines des Alpes ou encore aux villes de la Méditerranée (Marseille, Montpellier, Nice, Aix-en-Provence...).
- Enfin, c'est l'Europe toute entière qui est à notre portée grâce aux itinéraires LGV desservant Turin, Barcelone ou encore Bruxelles, avec un gain de temps de trajet incontestable.

La ligne LGV va constituer par ailleurs **un atout évident pour l'économie d'Orléans et sa région**. Connecté aux autres pôles économiques français, notre territoire sera plus attractif :

- Ainsi l'implantation d'entreprises sera favorisée et celle-ci bénéficiera à l'ensemble de l'économie locale et au marché de l'emploi.
- De même l'attrait touristique de notre Cité sera accru : des visiteurs français et étrangers pourront venir plus aisément découvrir notre région, contribuant eux aussi au développement et au dynamisme économique de l'Orléanais.

■ Plus mobiles, les populations vont découvrir les attraits de notre territoire et vont certainement installer leur résidence et alors participer au développement territorial, à l'accroissement de la consommation, des services et de la démographie locale.

Enfin, en favorisant leurs déplacements par voie ferroviaire, les citoyens d'Orléans vont limiter l'usage de la voiture et, en ce sens, vont participer à réduire leur impact sur l'environnement à long terme.

Un outil nécessaire au développement et l'avenir de la Jeune Chambre Economique d'Orléans

La Jeune Chambre Économique est un mouvement d'envergure internationale. Elle a pour objectif de fédérer des jeunes de 18 à 40 ans dans le monde entier en leur permettant de réaliser des actions locales fortes dans le but d'améliorer les conditions de vie de leur Cité. A travers le globe, des liens s'expriment entre les différentes JCE et prennent des formes diverses. La Jeune Chambre Économique d'Orléans a par exemple mis en place depuis décembre 1990 un jumelage avec celle de Kairouan en Tunisie ou encore avec la JCE d'Ypres en Belgique. L'existence de la LGV sera **un vecteur d'amélioration de nos échanges** avec ces deux jeunes chambres.

Nos déplacements vers elles et, plus globalement, l'ensemble de nos voyages seraient facilités. Ainsi, pour participer au congrès de la Jeune Chambre Économique qui se déroule chaque année dans une ville française différente, nous aurions le réflexe "train" plutôt que celui de la voiture. De plus, notre ville accueillera en 2013 le congrès national de la JCE qui comptera près de 2 000 personnes. Nous sommes convaincus que si la LGV était déjà implantée à Orléans, l'organisation logistique de cet événement, pour permettre aux membres des autres Jeunes Chambres Économiques de France de nous rejoindre, aurait été hautement facilitée.

Pour **favoriser et renforcer les liens inter-individus à travers toutes les Jeunes Chambres Économiques du monde**, notre association travaille actuellement sur un projet "Home Hospitality". L'idée est d'établir un carnet d'adresses de l'ensemble des membres au niveau international, afin de davantage se connaître et de pouvoir s'accueillir mutuellement lors du congrès mondial ou bien d'échanger leurs domiciles durant les vacances. Ce projet prendra bien entendu une nouvelle

dimension lorsque les temps de parcours entre les membres de nos Jeunes Chambres Économiques en provenance ou à destination d'Orléans seront réduits grâce à la future LGV.

Par ailleurs, la Jeune Chambre Économique d'Orléans place l'individu au centre de ses préoccupations. Elle souhaite que chaque membre grandisse et s'épanouisse tout au long de son parcours au sein de notre association. Pour cela, la formation occupe une place de choix dans les actions que nous menons. On compte aujourd'hui une vingtaine de formateurs au niveau de la région Centre. Ces personnes œuvrent pour **le développement de l'individu** et pour la formation de tous les membres, de sorte que chacun découvre des méthodes de travail, acquiert des compétences nouvelles ou bien améliore son savoir-être et son savoir-faire. Des journées de formation sont ainsi organisées à Orléans, mais aussi au sein de la région Centre et au niveau national. Alors, qu'il s'agisse pour les membres d'autres JCEO de venir à Orléans ou bien aux membres de la JCE d'Orléans de se rendre sur un lieu éloigné où se déroulent des formations, il est évident que les liaisons LGV rendraient l'accès simplifié aux autres métropoles et concourraient à **un meilleur développement de chaque membre JCE**.

Enfin, l'arrivée de la LGV à Orléans va contribuer à l'installation de nouvelles populations. Parmi elles des actifs - des salariés du secteur public ou privé, des chefs d'entreprises -, des familles mais aussi des étudiants. Tous ces individus incarnent **l'avenir de la Jeune Chambre Économique** : ce sont les membres potentiels de demain, les futurs responsables de notre mouvement qui mèneront les actions nécessaires pour améliorer les conditions de vie de l'Humanité.

Le mot du Président de la Fédération Centre, Fabien Chevreau

En région Centre, la JCE compte plus de 200 membres. Notre fédération est très active et privilégie les échanges entre les Jeunes chambres économiques locales, notamment par l'organisation de formations qui permettent le développement de l'individu.

La LGV à Orléans, est l'opportunité de faire rayonner notre fédération partout en France et en Europe en permettant à des membres motivés de dynamique de participer plus facilement à des rencontres nationales, européennes et internationales, et de recevoir les membres d'autres jeunes chambre dans la Cité Orléanaise.

Cet échange, il concerne l'ensemble des jeunes citoyens entrepreneurs du centre, au delà de notre mouvement.

Ils sont l'avenir de notre région.

Par ce nouveau moyen de communication, Ils contribueront à faire connaître, plus largement encore, les atouts économiques, technologiques et culturelles de l'Orléanais.

C'est aujourd'hui que se prépare demain !

CONCLUSION

La Jeune Chambre Economique d'Orléans se prononce pour les tracés Ouest et Ouest Sud.

Seuls ces tracés :

- Permettront à Orléans d'être à la hauteur de sa réputation de Capitale régionale
- Amélioreront la qualité de vie et les déplacements des citoyens orléanais
- Enrichiront les échanges entre jeunes chambres et le développement individuel de leurs membres.



Jeune Chambre Economique d'Orléans
Le Mouvement des Jeunes Citoyens Entrepreneurs

Jeune Chambre
Economique d'Orléans
23, Place du Martroi
45000 ORLEANS
orleans@jcef.asso.fr
www.jce-orleans.com

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL